

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX

N° 221/2019/VOIRIES-PAYS-L2

Objet : Réalisation des travaux d'aménagement paysager dans le cadre de la mise à niveau des voiries de la ville de Casablanca- Lot 2

----*----

1. Maître d'ouvrage : **Société CASABLANCA AMENAGEMENT**
2. Date d'ouverture des plis : **1^{er} Octobre 2019 à 10H00**
3. Lieu d'ouverture des plis : **Salle de réunion de CASABLANCA AMENAGEMENT SA**
4. Journaux ayant publié l'avis de publicité :
 - Journal n° 1 : AL AKHBAR, Edition du 05/09/2019
 - Journal n° 2 : LE MATIN, Edition du 05/09/2019
5. Sites électroniques de publication de l'avis de publicité :
 - Portail Marocain des Marchés Publics, le 05/09/2019
 - Site web de la société CASABLANCA AMENAGEMENT, le 05/09/2019
6. Liste des concurrents ayant déposé un pli :
 1. **Société ESPACE VERT**
 2. **Société VIBEIRAS MAROC**
 3. **Société MP PROJECT**
 4. **Société ATELIER VERT**
7. Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :
 1. **Société VIBEIRAS MAROC**
8. Liste des concurrents admissibles sans réserve :
 1. **Société ESPACE VERT**
 2. **Société MP PROJECT**
 3. **Société ATELIER VERT**
9. Liste des concurrents admissibles avec réserve :
 - ✓ **Néant**
10. Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des offres techniques :
 - ✓ **Néant**

11. Montant des actes d'engagement des concurrents :

N°	Concurrent	Montant de l'acte d'engagement avant vérification en Dhs TTC	Montant de l'acte d'engagement après vérification en Dhs TTC
1	Société ESPACE VERT	15.312.432,00	15.312.432,00
2	Société MP PROJECT	14.211.000,00	14.211.000,00
3	Société ATELIER VERT	17.802.054,00	17.802.054,00

12. Liste des concurrents écartés :

✓ Néant

13. Concurrent retenu :

Concurrent retenu	Montant de l'acte d'engagement en Dirham TTC
Société MP PROJECT	14.211.000,00

14. Justification du choix de l'attributaire :

✓ Le soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

15. Date d'achèvement des travaux de la commission : **28/10/2019**

Fait à Casablanca, le 28/10/2019

Signé : Le Directeur Général

M. Driss MOULAY RCHID